

Enquête citoyenne

Eau & climat : votre action compte !

Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)

DOSSIER DE PRESSE

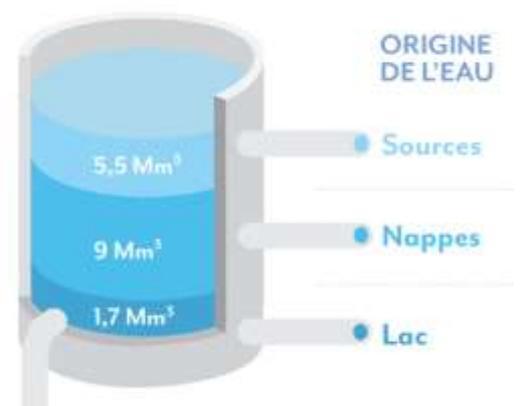
Le contexte se réchauffe

- Le changement climatique n'est plus un risque ; c'est une réalité
- La hausse de la température moyenne dans les Alpes du Nord : + 2,4 °C en 50 ans
- Les sécheresses estivales sont plus fréquentes, plus longues et plus intenses
- Le nombre de jours avec une température supérieures de plus de 30 ° C a augmenté de 50%
- La pluie efficace a régressé de 40 %
- Le débit des sources (qui alimentent les rivières) a chuté de 30 %
-



Le réchauffement fragilise la ressource en eau

- Sur les 16 millions de mètres cubes que les agglomérations de Grand Chambéry et Grand Lac prélèvent chaque année, 5,5 millions de mètres cubes proviennent des sources
- Or, ces sources produisent moins d'eau qu'avant
- Les agglomérations doivent réduire les prélèvements sur ces sources pour laisser l'eau couler vers les rivières et y maintenir la vie
- Les nappes phréatiques et le lac du Bourget sont, pour l'instant, moins impactés par le climat



Le réchauffement augmente certains besoins

- Les besoins agricoles augmentent
- Les besoins en hydratation des humains et des animaux augmentent
- Les besoins pour le bien-être augmentent
- Les besoins pour l'arrosage des espaces verts et des terrains de sports augmentent

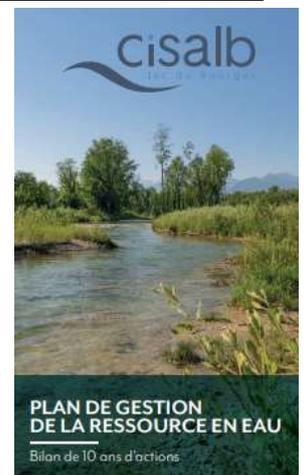


Le réchauffement dégrade le « grand cycle » de l'eau

- Les sources, les rivières, les zones humides, les nappes phréatiques et les lacs sont un ensemble complexe dans lequel circule l'eau et la vie
- Ce complexe du « grand cycle » de l'eau est menacé par le climat qui apporte moins d'eau et par l'homme qui en prélève trop
- Le manque d'eau dégrade les « services » rendus par les milieux aquatiques :
 - Moins d'eau dans les rivières, c'est moins de régulation thermique
 - Moins d'eau dans les rivières, c'est moins d'épuration
 - Moins d'eau de zones humides, c'est moins de résilience face aux crues et aux sécheresses
 - Moins de zones humides, c'est moins de stockage de carbone
 - Et enfin, moins d'eau, c'est moins de biodiversité

Le territoire s'adapte, anticipe et agit depuis 10 ans

- Le territoire vient d'achever un premier plan d'actions de 25 millions d'euros sur la période 2016-2023
- Ces actions étaient portées par les agglomérations, les communes, les agriculteurs, les entreprises et les associations
- La démarche était animée et pilotée par le CISALB
- Le principe fondateur est que l'eau fait partie du **patrimoine commun de la nation** et que sa **protection**, sa **mise en valeur** et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des **équilibres naturels**, sont **d'intérêt général**.
- Le CISALB a édité une plaquette sur le bilan de ce plan d'actions
- Parmi les actions de ce 1^{er} plan, on retrouve l'engagement de 35 communes dans l'opération EAU climat, on agit ! et ses 4 millions d'euros de projets financés par l'agence de l'eau :
 - 20 projets de désimperméabilisation,
 - 14 projets d'économie d'eau
 - Des services techniques qui adaptent la gestion des espaces verts et fleuris avec du végétal plus résistant aux sécheresses et des techniques plus économes en eau
 - Plus de 90 écoles primaires qui utilisent le jeu ECOA pour sensibiliser les enfants aux enjeux de l'eau



Pourquoi un Plan de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)

- Parce que le défi est immense et que le 1^{er} plan d'actions n'a pas permis de tout faire
- En période estivale, la quantité d'eau disponible ne permet pas de satisfaire tous les usages sans avoir recours à des arrêtés de crise sécheresse
- Les agglomérations ont encore beaucoup d'investissement à faire pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable, continuer la lutte contre les fuites et accélérer la désimperméabilisation des sols,
- Les agriculteurs vont devoir relever d'immenses défis en adaptant leurs cultures, en disposant de ressources plus pérennes, etc.
- Les communes vont continuer leur mutation pour encore être sobre en eau
- L'ensemble des efforts consentis doivent permettre de préserver des conditions favorables pour le « grand cycle » de l'eau

Pourquoi une enquête citoyenne

- La participation citoyenne s'impose comme une étape incontournable de l'élaboration des politiques publiques
- Qu'attendons-nous de cette enquête ?
 - Qu'un grand nombre de citoyens y participent
 - Quels sont les profils des participants ?
 - Ont-ils le sentiment d'avoir un impact sur l'action publique en répondant à cette enquête ?
 - Ont-ils compris l'information fournie ?
 - Sont-ils informés des actions portées par le territoire ?
 - Sont-ils conscients des enjeux de l'eau ?
 - Se sentent-ils concernés par ces enjeux ?
 - Sont-ils des acteurs de la sobriété sur l'eau ?
 - Quels sont leurs priorités face à cet immense défi ?
 - Ont-ils acquis de nouvelles compétences au terme de l'enquête ?
 - Ont-ils apprécié leur expérience de participation à l'enquête ?

L'enquête

- Une 1^{ère} partie sur la perception des usages de l'eau et du changement climatique sur le territoire
- Une 2^{nde} partie sur l'importance des actions à mener aux yeux des citoyens.

L'enquête est à retrouver :

- Sur le site internet du CISALB www.cisalb.fr
- Ou en scannant le QrCode suivant :





Enquête citoyenne Eau & Climat : Votre action compte !

**Habitants du territoire,
cette enquête est pour VOUS !**

Pour répondre, scannez ce QR Code
ou retrouvez cette enquête
sur notre **site internet**.



 www.cisalb.fr

Enquête réalisée par le CISALB
dans le cadre de la construction d'un nouveau
Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau.

Une gestion concertée qui vise à garantir
un équilibre durable entre les usages de l'eau
et les besoins des milieux aquatiques.

Photo : la Leyssie, 2022, CISALB

Démarrage de l'enquête : 26 août 2024

